

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 710 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances.

n° 710

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1947

Date de publication
20 juin 1947

Date du numéro
30 juin 1947

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret n° 47-895 du 20 mai 1947 réglementant l'importation, la vente, le transport, la détention et l'exportation des armes, munitions et matériel de guerre à la Cote française des Somalis., (J. O. R. F. du 24 mai 1947, page 4781.) Art. 2. — Le présent arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur.P.-H. SIRIEX.